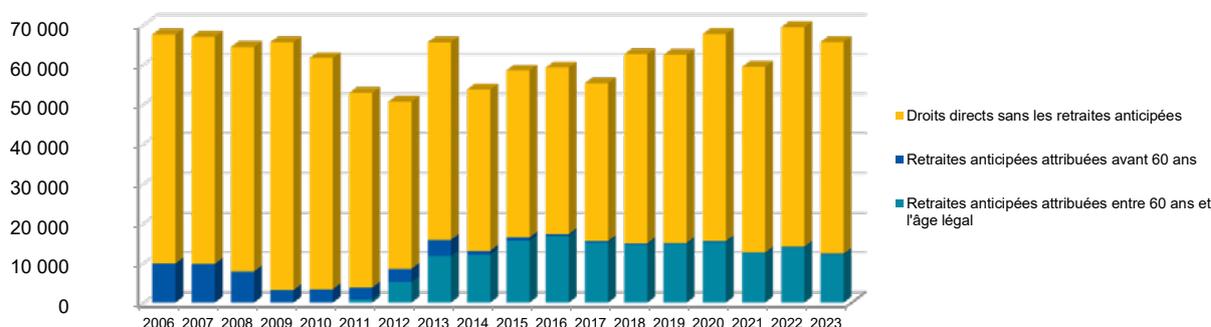


Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	34 061	49 849	83 910
Droits directs (retraites personnelles)	31 619	33 997	65 616
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 442	15 852	18 294
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	2 547	3 440	5 987

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 670	3 397	13 067
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,2 ans	74,9 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	11,9%	13,9%	12,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	18,1%	21,4%	19,8%

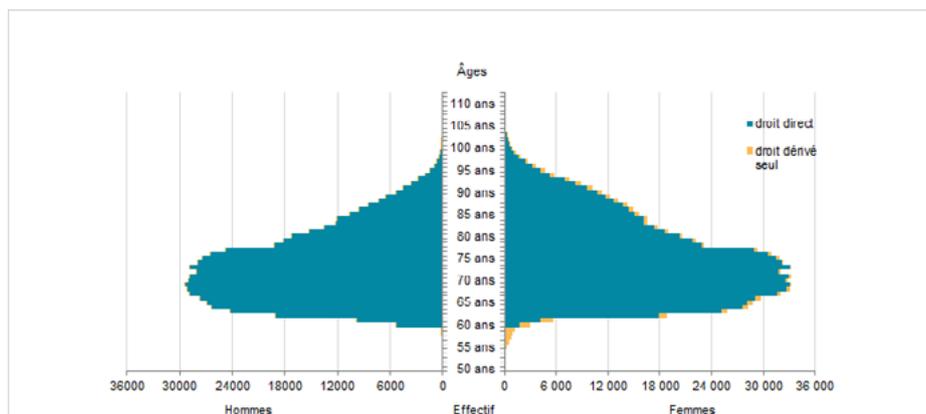
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	621 060	763 159	1 384 219
Retraités percevant un droit direct seul	602 303	557 684	1 159 987
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 972	22 786	24 758
Retraités percevant les deux à la fois	16 785	182 689	199 474
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,4%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	158 709	60 179	218 888
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 019 €	778 €	886 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	42,4%	30,1%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

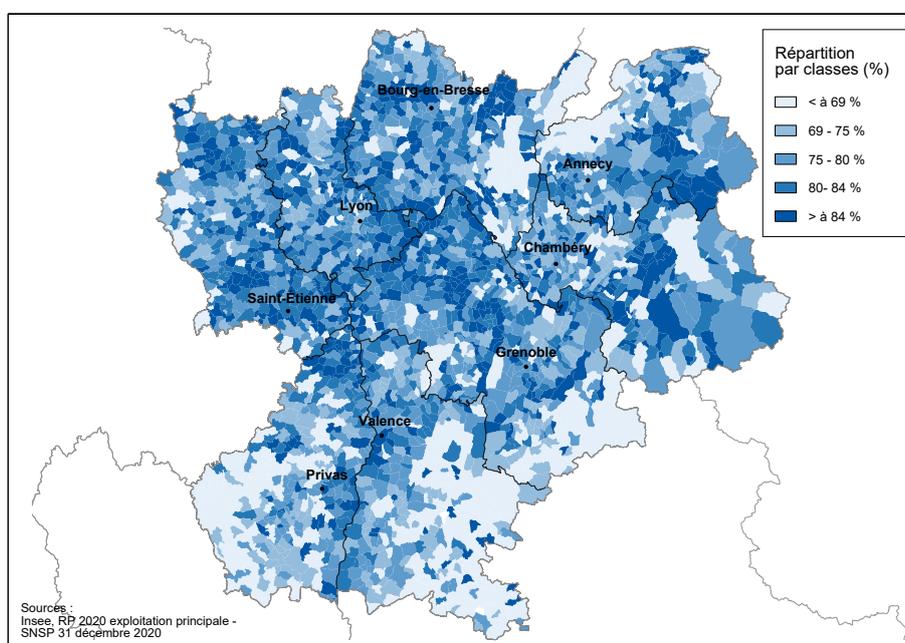
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	56 601	66 006	122 607
07 - Ardèche	35 612	42 860	78 472
26 - Drôme	49 646	61 627	111 273
38 - Isère	119 328	138 839	258 167
42 - Loire	79 725	100 396	180 121
69 - Rhône	144 649	185 335	329 984
73 - Savoie	43 414	51 069	94 483
74 - Haute-Savoie	64 731	77 889	142 620
Total Carsat Rhône-Alpes	593 706	724 021	1 317 727
Total hors Carsat Rhône-Alpes	85 221	97 681	182 902
Ensemble des prestataires	678 927	821 702	1 500 629

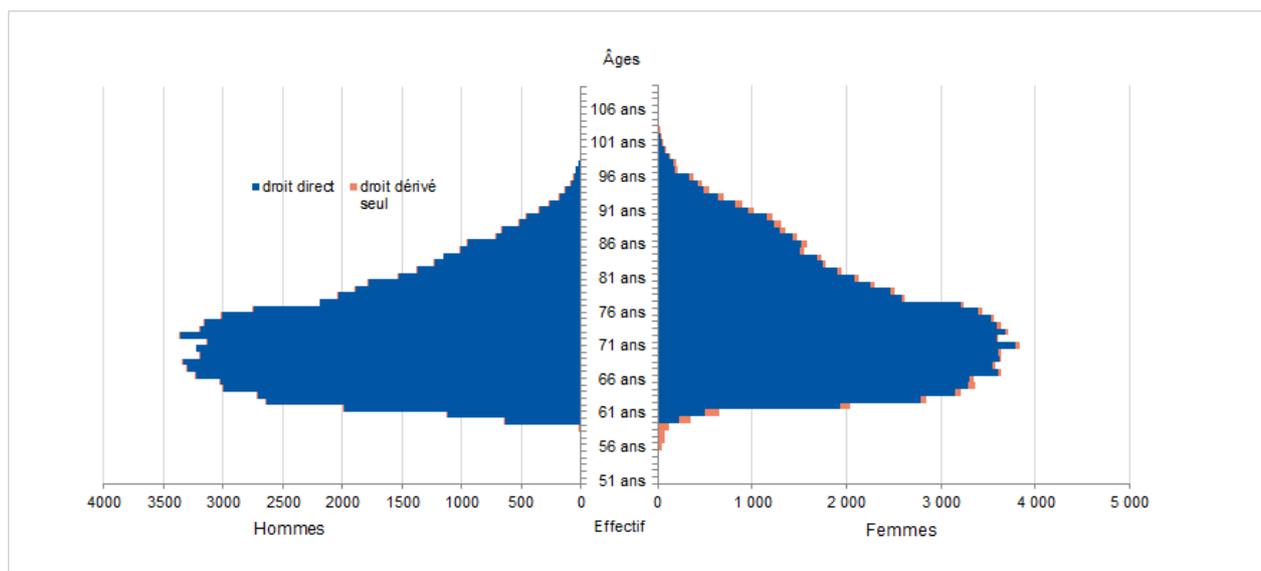
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

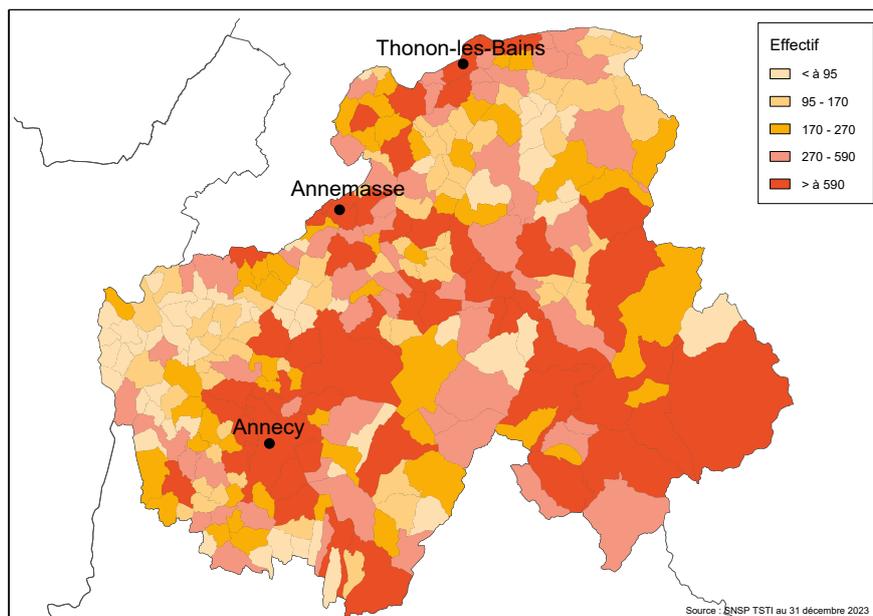
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 087	5 749	9 836
Droits directs (retraites personnelles)	3 900	4 047	7 947
Droits dérivés (retraites de réversion)	187	1 702	1 889
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	244	254	498
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 214	465	1 679
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,4 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,3 ans	74,7 ans	74,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	68 782	83 911	152 693
Retraités percevant un droit direct seul	67 328	63 127	130 455
Retraités percevant un droit dérivé seul	146	2 412	2 558
Retraités percevant les deux à la fois	1 308	18 372	19 680
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,4%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	16 844	6 941	23 785
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	982 €	753 €	856 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,6%	39,9%	29,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Anancy			
Nombre total de retraités	11 275	15 895	27 170
Retraités percevant un droit direct seul	11 037	11 788	22 825
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	375	390
Retraités percevant les deux à la fois	223	3 732	3 955
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	2,9%	3,2%
Thonon-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 174	4 641	7 815
Retraités percevant un droit direct seul	3 081	3 300	6 381
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	146	155
Retraités percevant les deux à la fois	84	1 195	1 279
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,7%	4,0%
Annemasse			
Nombre total de retraités	1 953	2 862	4 815
Retraités percevant un droit direct seul	1 897	2 024	3 921
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	119	123
Retraités percevant les deux à la fois	52	719	771
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,6%	8,3%	9,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

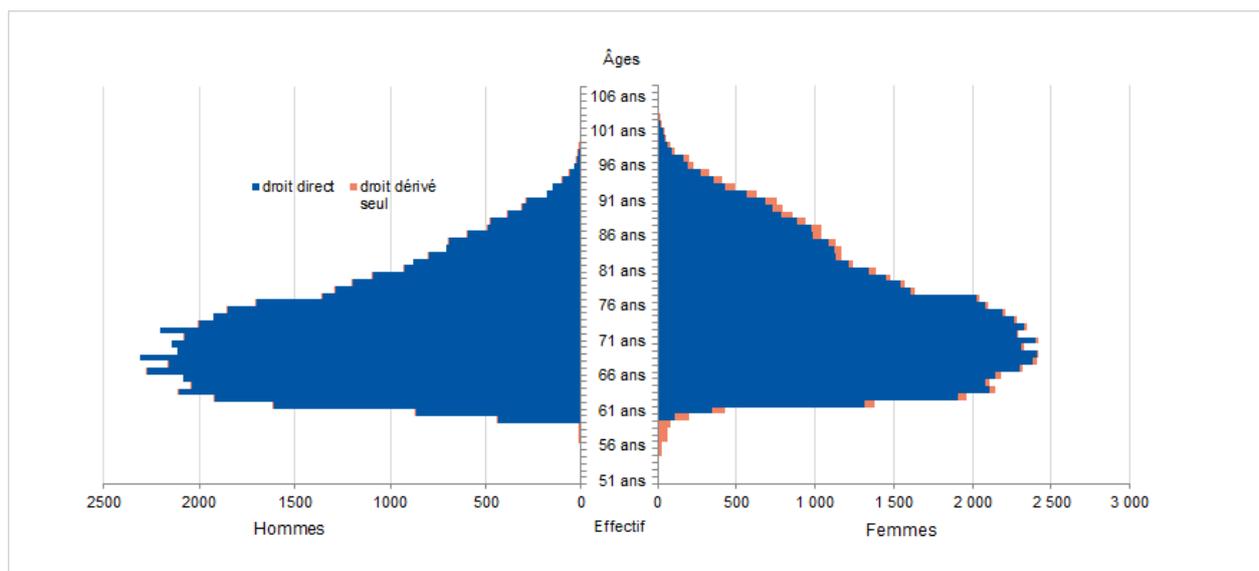
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

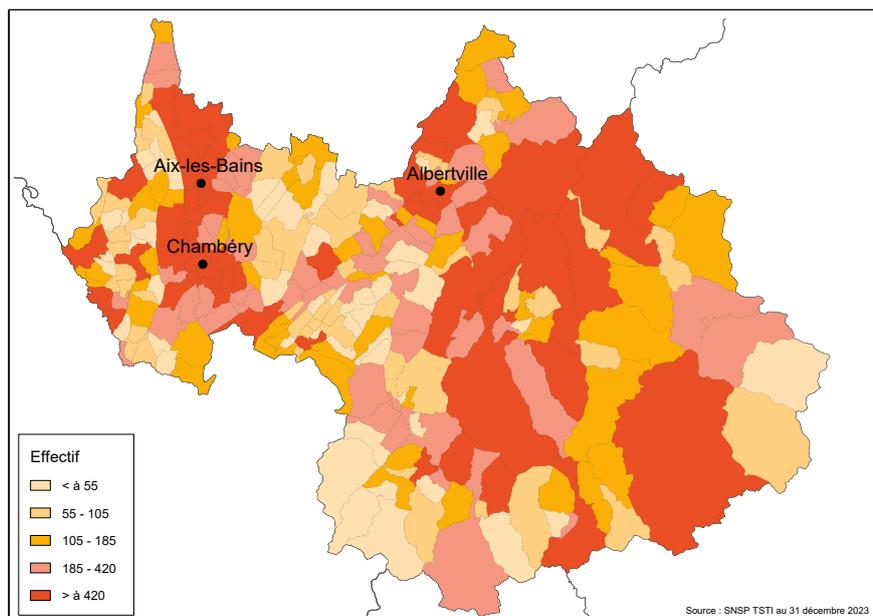
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 488	3 693	6 181
Droits directs (retraites personnelles)	2 355	2 524	4 879
Droits dérivés (retraites de réversion)	133	1 169	1 302
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	129	191	320
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	810	262	1 072
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	77,6 ans	75,2 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	45 947	54 638	100 585
Retraités percevant un droit direct seul	44 929	39 676	84 605
Retraités percevant un droit dérivé seul	81	1 873	1 954
Retraités percevant les deux à la fois	937	13 089	14 026
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,3%	2,8%	2,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 056	4 173	17 229
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 005 €	749 €	866 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,7%	43,9%	30,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chambéry			
Nombre total de retraités	4 873	6 712	11 585
Retraités percevant un droit direct seul	4 738	4 776	9 514
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	258	267
Retraités percevant les deux à la fois	126	1 678	1 804
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,8%	6,8%	7,6%
Aix-les-Bains			
Nombre total de retraités	3 646	5 179	8 825
Retraités percevant un droit direct seul	3 543	3 695	7 238
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	132	137
Retraités percevant les deux à la fois	98	1 352	1 450
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	3,1%	3,1%
Albertville			
Nombre total de retraités	1 956	2 764	4 720
Retraités percevant un droit direct seul	1 906	1 800	3 706
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	106	108
Retraités percevant les deux à la fois	48	858	906
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	5,3%	5,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

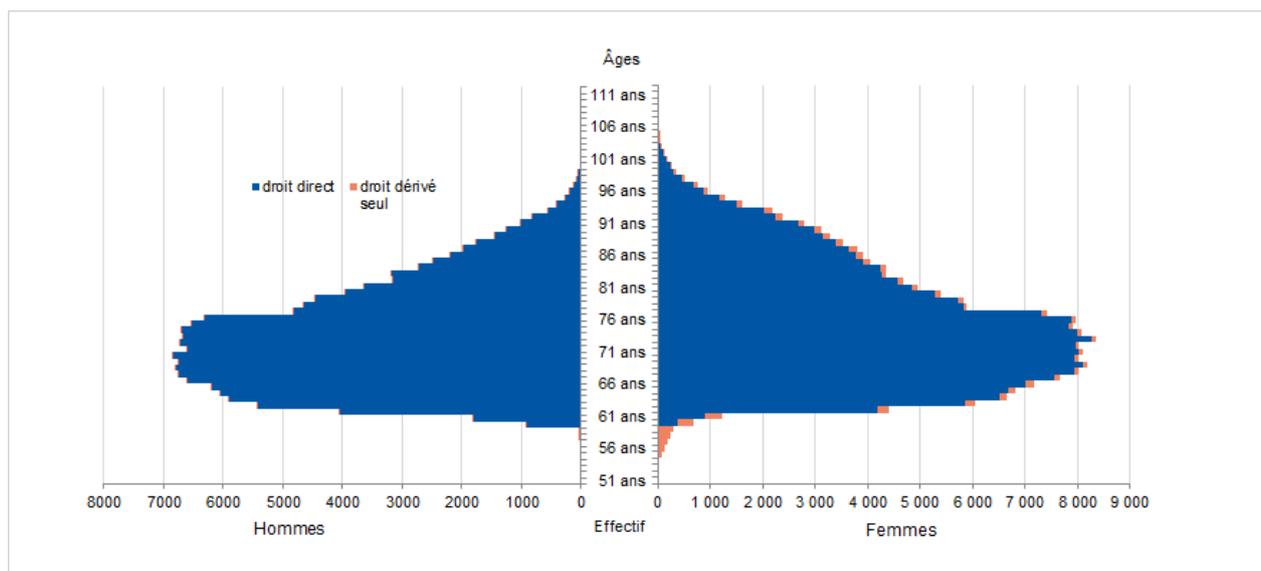
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

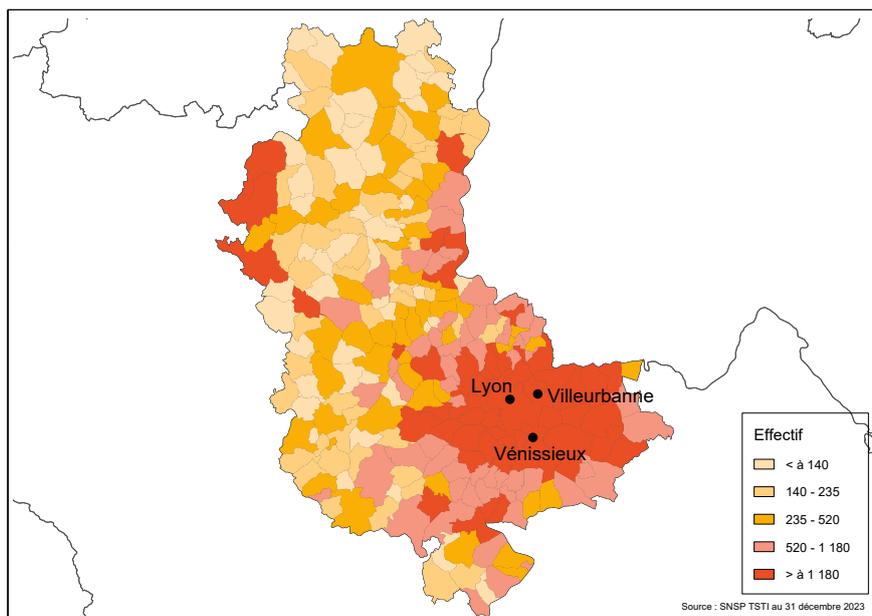
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 348	12 321	20 669
Droits directs (retraites personnelles)	7 858	8 681	16 539
Droits dérivés (retraites de réversion)	490	3 640	4 130
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	859	1 045	1 904
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 821	763	2 584
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,5 ans	63,4 ans
Droits dérivés	77,8 ans	75,1 ans	75,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	149 133	192 366	341 499
Retraités percevant un droit direct seul	145 204	141 570	286 774
Retraités percevant un droit dérivé seul	353	5 742	6 095
Retraités percevant les deux à la fois	3 576	45 054	48 630
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,8%	4,1%	4,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	30 662	13 982	44 644
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,4 ans	75,9 ans	75,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 069 €	822 €	930 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,3%	37,1%	27,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lyon			
Nombre total de retraités	31 977	45 064	77 041
Retraités percevant un droit direct seul	31 290	34 003	65 293
Retraités percevant un droit dérivé seul	50	1 497	1 547
Retraités percevant les deux à la fois	637	9 564	10 201
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,6%	5,7%	6,5%
Villeurbanne			
Nombre total de retraités	9 614	13 489	23 103
Retraités percevant un droit direct seul	9 318	9 600	18 918
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	409	427
Retraités percevant les deux à la fois	278	3 480	3 758
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,3%	6,6%	7,7%
Vénissieux			
Nombre total de retraités	4 541	5 781	10 322
Retraités percevant un droit direct seul	4 384	3 694	8 078
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	306	313
Retraités percevant les deux à la fois	150	1 781	1 931
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,4%	8,7%	10,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

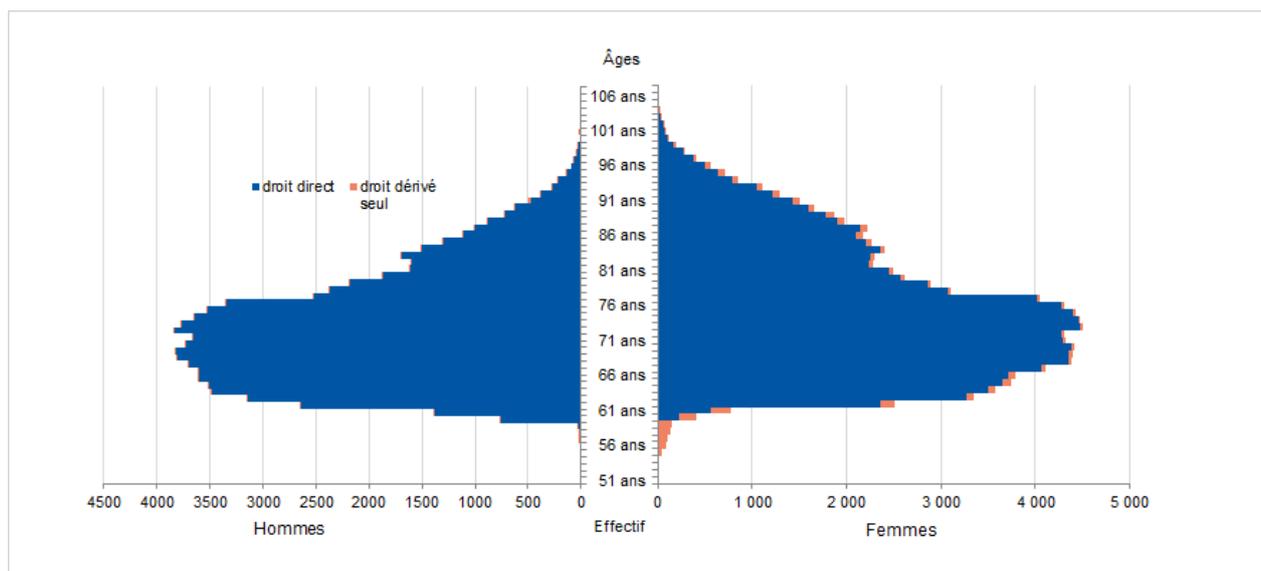
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

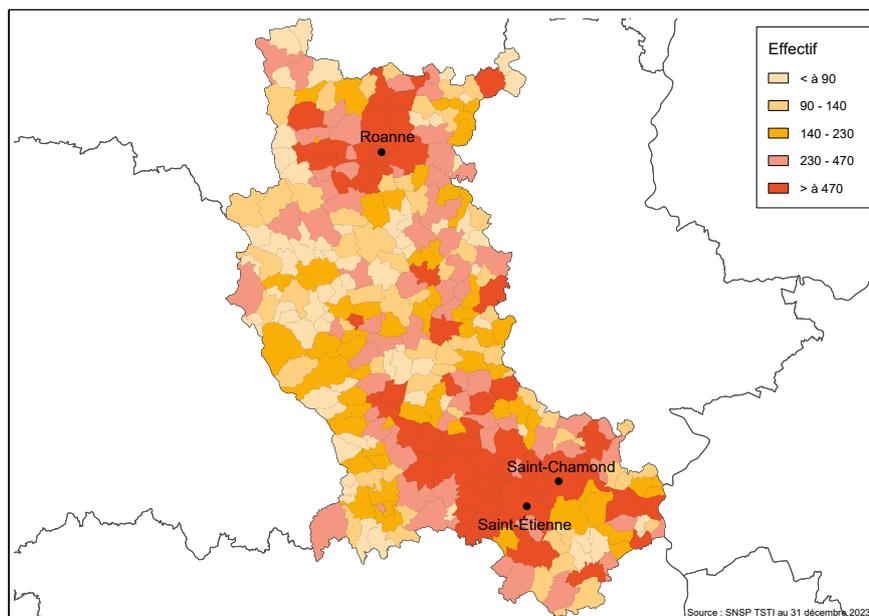
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 961	6 286	10 247
Droits directs (retraites personnelles)	3 513	3 988	7 501
Droits dérivés (retraites de réversion)	448	2 298	2 746
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	333	494	827
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 247	397	1 644
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,8 ans	75,5 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	82 016	103 784	185 800
Retraités percevant un droit direct seul	78 521	72 398	150 919
Retraités percevant un droit dérivé seul	340	2 949	3 289
Retraités percevant les deux à la fois	3 155	28 437	31 592
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	3,7%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 503	8 366	32 869
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,8 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	992 €	774 €	870 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	50,5%	35,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Étienne			
Nombre total de retraités	15 199	21 369	36 568
Retraités percevant un droit direct seul	14 559	14 293	28 852
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	768	803
Retraités percevant les deux à la fois	605	6 308	6 913
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	6,9%	7,7%
Roanne			
Nombre total de retraités	3 633	5 804	9 437
Retraités percevant un droit direct seul	3 430	3 794	7 224
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	118	125
Retraités percevant les deux à la fois	196	1 892	2 088
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,3%	5,5%
Saint-Chamond			
Nombre total de retraités	3 591	4 794	8 385
Retraités percevant un droit direct seul	3 436	3 014	6 450
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	176	183
Retraités percevant les deux à la fois	148	1 604	1 752
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	4,8%	4,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

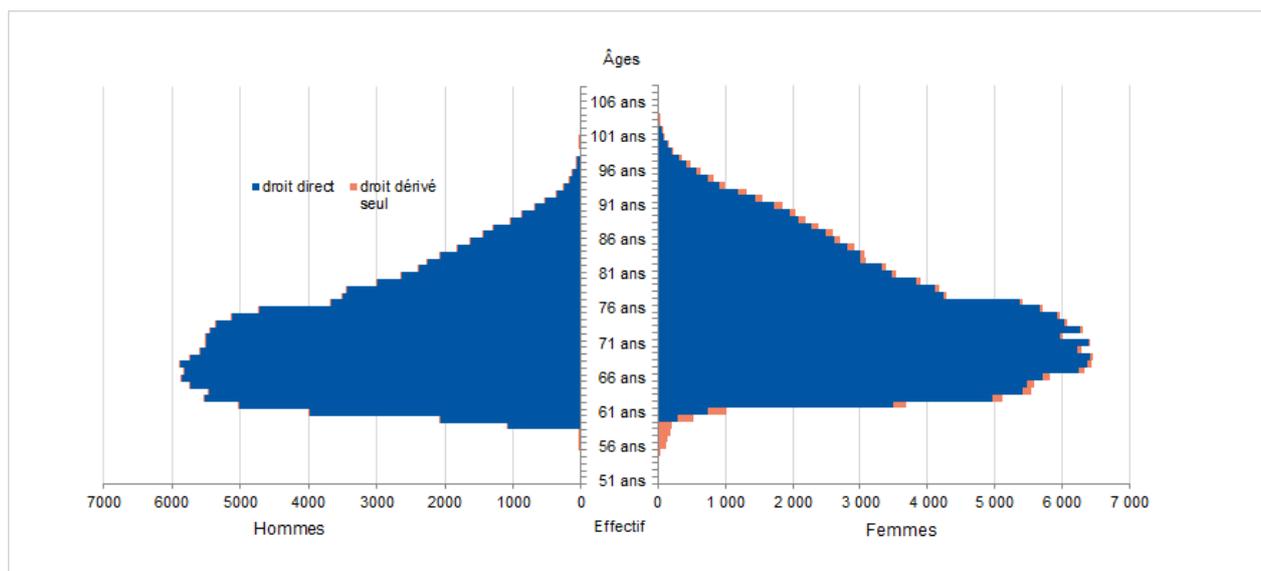
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

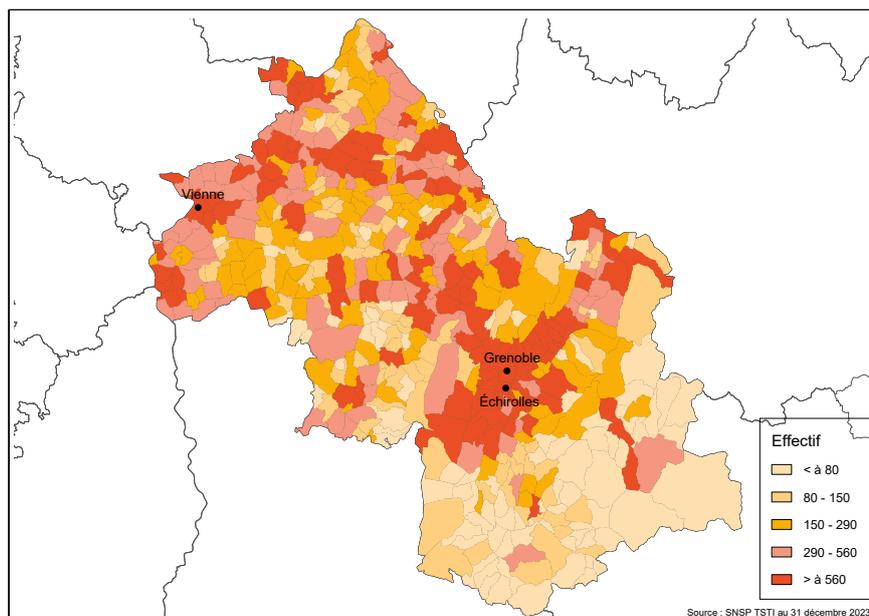
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 858	9 669	16 527
Droits directs (retraites personnelles)	6 415	6 562	12 977
Droits dérivés (retraites de réversion)	443	3 107	3 550
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	464	656	1 120
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 979	620	2 599
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,5 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,1 ans	75,0 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	122 896	144 317	267 213
Retraités percevant un droit direct seul	119 516	105 787	225 303
Retraités percevant un droit dérivé seul	323	4 299	4 622
Retraités percevant les deux à la fois	3 057	34 231	37 288
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,3%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	32 632	11 112	43 744
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 064 €	782 €	911 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,2%	41,1%	28,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Grenoble			
Nombre total de retraités	10 378	14 432	24 810
Retraités percevant un droit direct seul	10 111	10 480	20 591
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	533	546
Retraités percevant les deux à la fois	254	3 419	3 673
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	7,3%	8,4%
Échirolles			
Nombre total de retraités	3 252	4 373	7 625
Retraités percevant un droit direct seul	3 170	3 011	6 181
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	168	169
Retraités percevant les deux à la fois	81	1 194	1 275
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	6,1%	6,6%
Vienne			
Nombre total de retraités	2 638	3 559	6 197
Retraités percevant un droit direct seul	2 544	2 449	4 993
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	131	137
Retraités percevant les deux à la fois	88	979	1 067
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	6,7%	7,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

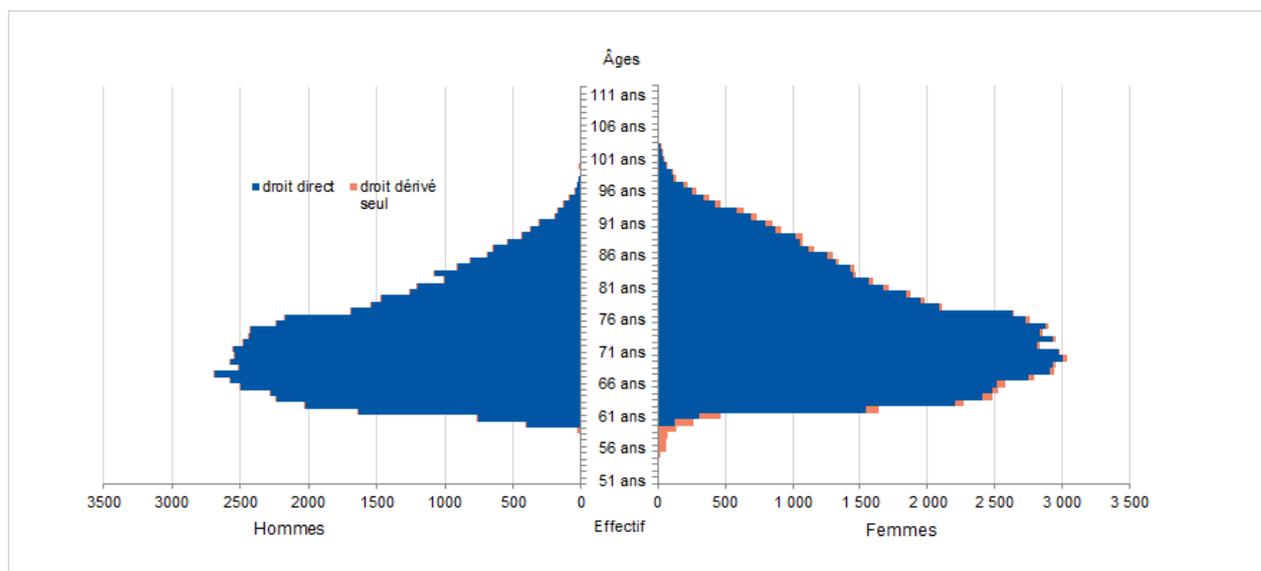
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

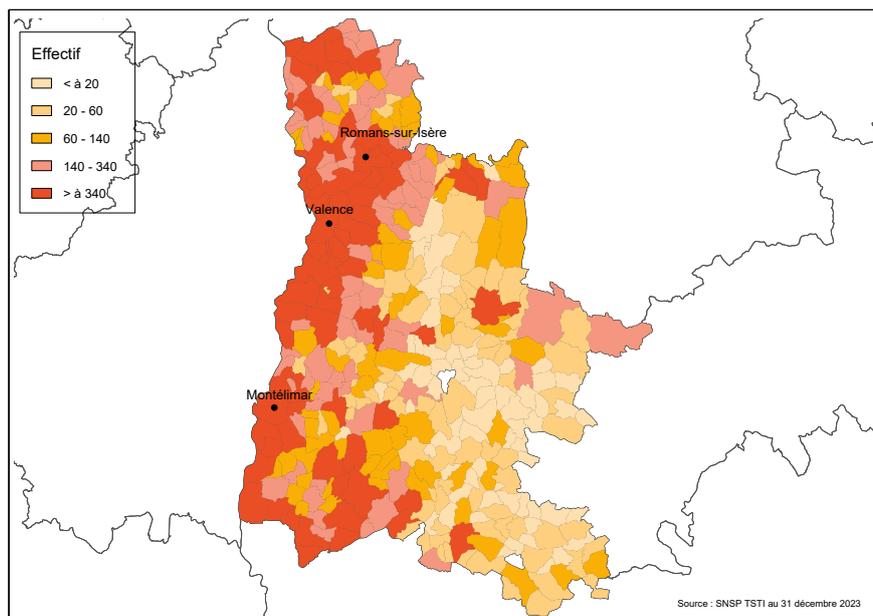
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 888	4 442	7 330
Droits directs (retraites personnelles)	2 614	3 002	5 616
Droits dérivés (retraites de réversion)	274	1 440	1 714
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	239	355	594
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	779	253	1 032
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,8 ans	75,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 870	67 246	121 116
Retraités percevant un droit direct seul	51 858	49 243	101 101
Retraités percevant un droit dérivé seul	276	2 014	2 290
Retraités percevant les deux à la fois	1 736	15 989	17 725
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,7%	4,1%	3,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 126	4 595	17 721
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	959 €	744 €	840 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	46,4%	33,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Valence			
Nombre total de retraités	5 955	8 424	14 379
Retraités percevant un droit direct seul	5 717	5 963	11 680
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	284	300
Retraités percevant les deux à la fois	222	2 177	2 399
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,7%	7,7%	8,1%
Montélimar			
Nombre total de retraités	4 072	5 613	9 685
Retraités percevant un droit direct seul	3 932	3 928	7 860
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	173	182
Retraités percevant les deux à la fois	131	1 512	1 643
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,8%	5,7%	5,7%
Romans-sur-Isère			
Nombre total de retraités	3 444	4 845	8 289
Retraités percevant un droit direct seul	3 305	3 275	6 580
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	151	159
Retraités percevant les deux à la fois	131	1 419	1 550
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,7%	6,7%	6,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

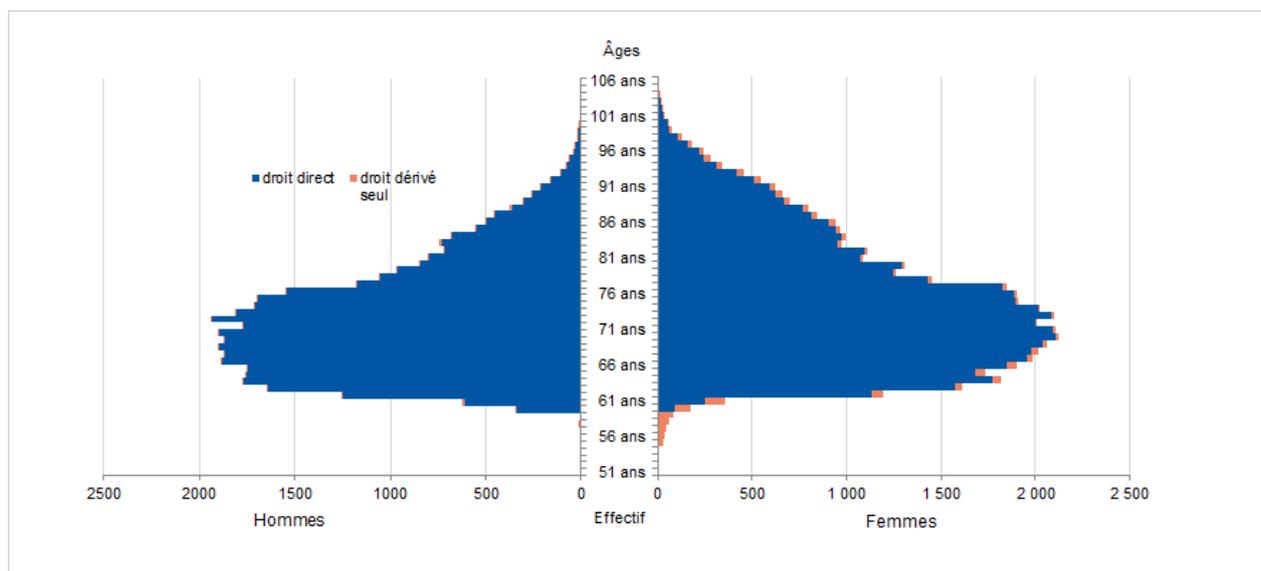
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

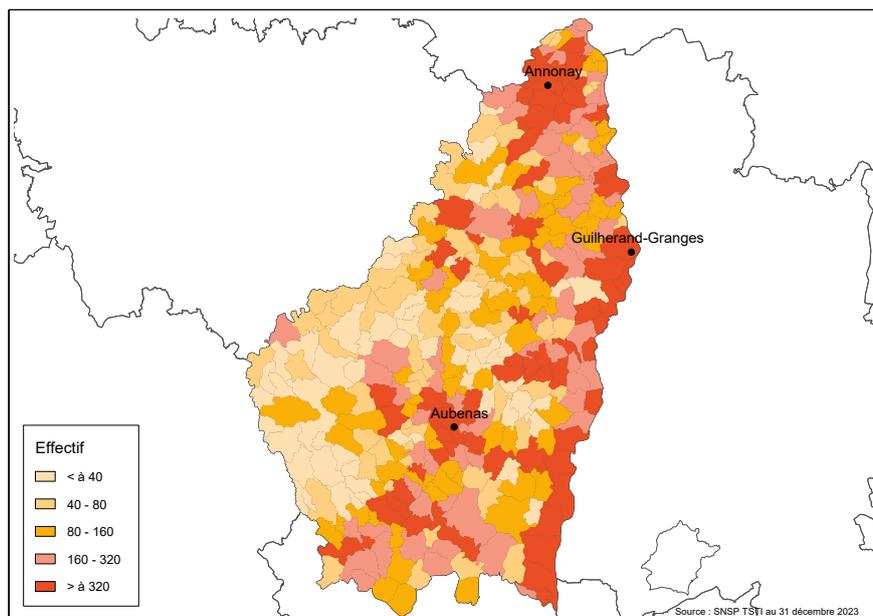
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 064	3 012	5 076
Droits directs (retraites personnelles)	1 868	1 973	3 841
Droits dérivés (retraites de réversion)	196	1 039	1 235
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	123	209	332
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	603	195	798
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,9 ans	74,5 ans	74,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	39 250	47 202	86 452
Retraités percevant un droit direct seul	37 677	34 340	72 017
Retraités percevant un droit dérivé seul	213	1 459	1 672
Retraités percevant les deux à la fois	1 360	11 403	12 763
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,5%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 687	3 601	14 288
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	937 €	729 €	823 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,9%	49,5%	35,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Annonay			
Nombre total de retraités	1 842	2 476	4 318
Retraités percevant un droit direct seul	1 765	1 658	3 423
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	72	74
Retraités percevant les deux à la fois	75	746	821
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	5,4%	5,0%
Guilherand-Granges			
Nombre total de retraités	1 359	1 938	3 297
Retraités percevant un droit direct seul	1 317	1 420	2 737
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	42	46
Retraités percevant les deux à la fois	38	476	514
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,0%	2,0%	1,6%
Aubenas			
Nombre total de retraités	1 251	1 928	3 179
Retraités percevant un droit direct seul	1 201	1 341	2 542
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	69	76
Retraités percevant les deux à la fois	43	518	561
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	6,0%	6,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

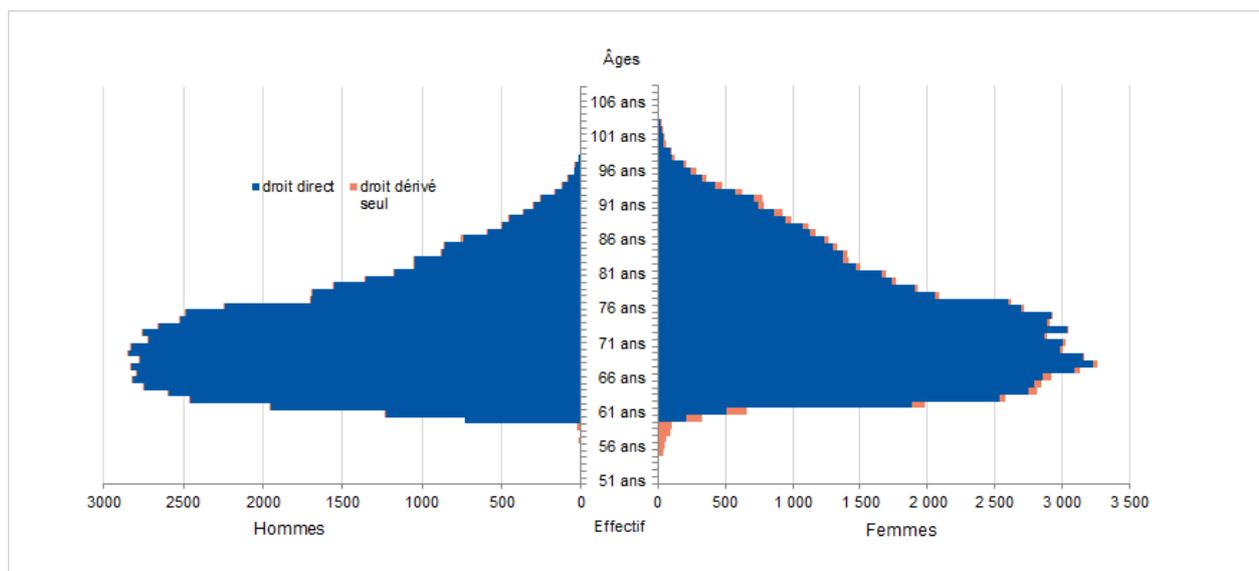
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

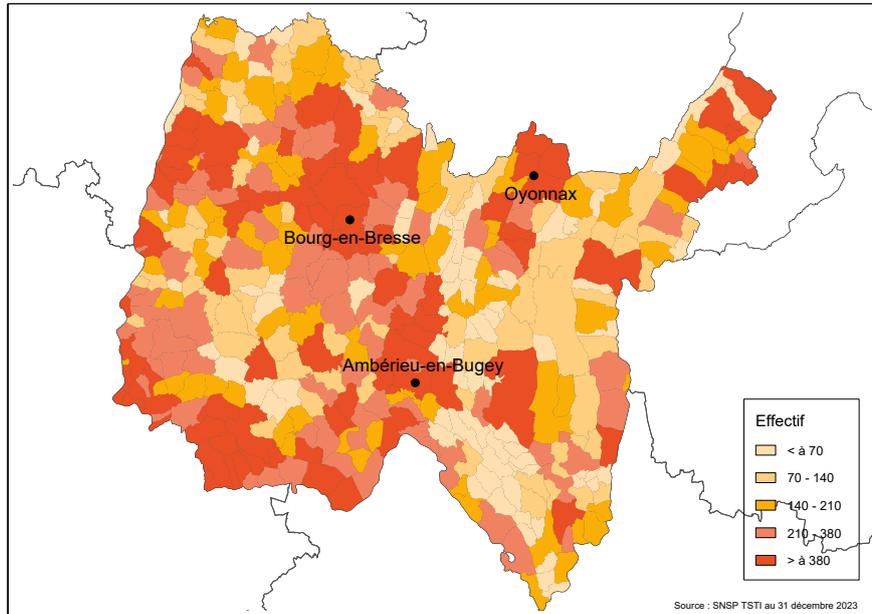
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 367	4 677	8 044
Droits directs (retraites personnelles)	3 096	3 220	6 316
Droits dérivés (retraites de réversion)	271	1 457	1 728
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	156	236	392
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 217	442	1 659
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,8 ans	74,0 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	59 166	69 695	128 861
Retraités percevant un droit direct seul	57 270	51 543	108 813
Retraités percevant un droit dérivé seul	240	2 038	2 278
Retraités percevant les deux à la fois	1 656	16 114	17 770
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,2%	2,6%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 248	7 409	25 657
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 004 €	773 €	879 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,1%	40,3%	28,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 963	5 698	9 661
Retraités percevant un droit direct seul	3 791	3 979	7 770
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	216	225
Retraités percevant les deux à la fois	163	1 503	1 666
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	6,2%	7,0%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 209	2 641	4 850
Retraités percevant un droit direct seul	2 123	1 743	3 866
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	93	95
Retraités percevant les deux à la fois	84	805	889
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	4,5%	5,9%
Ambérieu-en-Bugey			
Nombre total de retraités	1 122	1 543	2 665
Retraités percevant un droit direct seul	1 083	1 076	2 159
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	53	54
Retraités percevant les deux à la fois	38	414	452
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,5%	4,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr